



Faciliter l'apprentissage en levant les freins à la mobilité

CFA régional Jean Bosco

CONTEXTE

Selon le baromètre de l'éducation apprentis d'Auteuil OpinionWay 2024 sur la mobilité des jeunes, 30% des sondés se disent insatisfaits de l'offre de transport en commun sur leur lieu d'habitation et estiment qu'elle n'est pas adaptée en termes de proximité ou d'horaires. D'autre part, les jeunes qui ont le permis de conduire doivent faire face à des arbitrages douloureux pour le financer.

PUBLICS VISÉS

Pour pallier les difficultés de mobilités rencontrées par les apprentis, le CFA régional Jean Bosco a développé une solution innovante.

MISE EN OEUVRE

En s'appuyant sur son service d'analyses territoriales, le CFA a identifié des zones dépourvues de transports en commun sur lesquelles se situaient ses UFA.

L'idée : mettre à disposition des apprentis une solution de mobilité simple, peu coûteuse et engagée sur le plan environnemental. 147 scooters électriques ont ainsi été attribués à des apprentis afin qu'ils puissent se rendre sur leurs lieux de formation et de travail.

RÉSULTATS

Une fois cette problématique levée, les apprentis gagnent en sérénité et font preuve d'une plus grande assiduité en formation.

En effet, cette solution favorise la signature de contrats d'apprentissage et sécurise les parcours de formation, minimisant les risques de rupture liés aux difficultés de transport.

UN CONSEIL POUR VOS PAIRS ?

La structuration du réseau doit être un élément facilitant pour la mise en œuvre d'un tel dispositif. Le pilotage doit être minutieux et les aspects juridiques de la mise à disposition ne doivent pas être négligés.

Enfin, la mise à disposition d'un véhicule auprès d'un public jeune nécessite un cadrage pour une réussite optimale.

CONTACT : Frédéric DUFOSSE
frederic.dufosse@cfajeanbosco.fr

LE PROJET
EN VIDÉO

